

Initiation aux politiques et à l'économie des arts du spectacle 2

M3C en 2 sessions

Infos pratiques

- ECTS : 3.0
- Nombre d'heures : 18.0
- Langue(s) d'enseignement : Français
- Période de l'année : Enseignement second semestre
- Méthodes d'enseignement : En présence
- Forme d'enseignement : Cours magistral
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- Code ELP : 4L2AS03P

Présentation

Ce cours magistral prend la suite de celui proposé au premier semestre en s'intéressant plus particulièrement au spectacle vivant. À travers un parcours historique qui s'étend de ce que l'on appelle la « décentralisation théâtrale » aux problématiques très contemporaines, il sera proposé aux étudiants de s'initier à la formule de « politiques culturelles » et de comprendre la spécificité du paysage culturel français et de sa construction.

Objectifs

- S'initier aux politiques culturelles en France.
- Reconnaître les différentes étapes qui ont marqué l'histoire culturelle des XX et XXI^e siècles.
- Prendre conscience de la variété des points de vue dans la construction d'une politique culturelle.
- Savoir se repérer dans le paysage institutionnel du spectacle vivant.

Évaluation

- Régime standard session 1 : Un devoir sur table (en 2h)
- Régime dérogatoire session 1 : Un devoir sur table (en 2h)
- Session 2 dite de rattrapage : Un devoir sur table (en 2h)

Pré-requis nécessaires

- Avoir suivi le cours d'Initiation aux politiques et à l'économie des Arts du spectacle 1.
- Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et institutionnelles.

Compétences visées

- Comprendre la spécificité de la construction des politiques culturelles en France.
- Se repérer dans la chronologie des politiques culturelles en France.
- Saisir les liens entre orientations politiques et économie de la culture.

Bibliographie

La bibliographie sera précisée par l'enseignant lors du premier cours.

Contact(s)

- **Eve Mascarau**

Responsable pédagogique
mascarau.e@parisnanterre.fr